



MISE A JOUR SUR LA VENTE D'ACTIFS ET DATE DE CLOTURE DES REGISTRES

Montréal le 6 décembre 2011 – Stellar Pacific Ventures Inc. (TSX-V :SPX) (« Stellar ») annonce que la date de fermeture du registre d'actionnaires (la « Date de clôture ») pour déterminer qui seront les actionnaires admissibles à recevoir des actions de Corporation Carbon2Green (« C2G »), sera le 12 janvier 2012. Ainsi, les actionnaires inscrits le 12 janvier 2012 recevront, proportionnellement à leur détention d'actions dans Stellar, leur part des 16.5 millions d'actions de C2G à être reçues par Stellar en contrepartie de la vente de ses propriétés minières situées au Québec (la « Distribution »). La Distribution devrait avoir lieu peut de temps après. Les actions de C2G émises et distribuées seront soumises à des restrictions à la revente pour une période de quatre mois et un jour.

C2G qui sera, sujet à l'approbation de ses actionnaires, dénommée Corporation TomaGold, a reçu l'accord conditionnel de la Bourse de Croissance TSX (la « Bourse ») pour l'acquisition des propriétés minières. C2G soumettra la transaction à ses actionnaires le 22 décembre 2011 en vue d'obtenir leur accord. Veuillez consulter www.sedar.com pour des renseignements plus complets sur la transaction. La transaction demeure conditionnelle à ce que le placement privé concomitant se concrétise et à ce que la Bourse émette son approbation finale.

M. Giroux, président de Stellar demeurera actif auprès de Toma Gold (C2G) pour poursuivre le développement des propriétés.

Activités dans l'Afrique de l'Ouest

Stellar a complété 3000 mètres de forage RC et 1400 mètres de tranchées dans les zones B-1 et B-3 du projet Balandougou en Guinée. Le forage et les tranchées font partis du programme d'exploration 2011-2012 (budget de \$3M) récemment annoncé. Des résultats sont attendus prochainement.

Stellar complète également un levé magnétique et de radiométrie aéroporté couvrant l'ensemble des 600 km² de la propriété Balandougou. Le levé est effectué par Xcalibur Airborne Geophysics de Pretoria, Afrique du Sud et comprend plus de 5,691 kilomètre linéaire.

La propriété au Mali

La propriété Namarana d'une superficie de 120 KM² fait l'objet d'une autorisation d'exploration octroyée à Stellar Pacific Mali SARL, une filiale détenue à 100% par Stellar, et est adjacent (à l'est) du côté du Mali, à la propriété Balandougou. La propriété fait l'objet d'une coentreprise avec Newmont Mining Corp (veuillez voir le communiqué daté le 29 août 2011).

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient certains « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, abordant des activités, des événements ou des

développements que Stellar croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant l'estimation de ressources minérales, les résultats d'exploration, la minéralisation potentielle, les ressources potentielles et les réserves minérales) sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de Stellar à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Maurice Giroux, President & CEO

Tel (514) 866-6299 FAX (514) 866-8096

Ress.stellar@bellnet.ca / www.stellarpacific.ca